

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017 à 20H30**

**PRÉSENTS** : GARNIER Monique, ROCHER Yves, RIVIERE Fabrice, GUILLEMOT Véronique, SANVICENTE Frédérique, MERIENNE Frédéric, DELILLE Véronique, PAIMBLANC Benjamin, RENAULT Sylvie, FORGEAS Jean-Pierre.

**ABSENTES EXCUSEES**: FREMONT Jacqueline, BEAUVISAGE Bernadette.

**ABSENTS** : EUVRIE Charles, BOYREAU Carole

**POUVOIR** : FREMONT Jacqueline à GARNIER Monique

**SECRÉTAIRE** : MERIENNE Frédéric

**I) APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT**

Le précédent compte rendu n'appelle pas d'observation et est approuvé à l'unanimité.

**II) MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES : PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**

Le PCAET est une démarche de développement durable axée spécifiquement sur la lutte contre les changements climatiques. Ce projet a pour but la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la dépendance énergétique et la limitation de la vulnérabilité climatique en permettant d'adapter les territoires.

C'est une démarche volontaire de la Communauté de communes Val ès dunes.

L'élaboration du PCAET sera confiée à Caen Normandie Métropole.

Son coût sera de 0,15 € par habitant et pour une période de référence de 3 ans.

Vu l'article L 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, notamment le Titre VIII - Chapitre III - « La transition énergétique dans les territoires »,

Vu la délibération du Conseil communautaire de Val ès dunes n°2017/136 du 6 juillet 2017 portant sur la prise de la compétence « Plan Climat Air Energie Territorial »,

Considérant la nécessité de procéder à une modification de statuts afin que la Communauté de communes Val ès dunes puisse transférer la compétence « Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial » au pôle métropolitain Caen Normandie Métropole,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ accepte d'ajouter aux statuts de la Communauté de communes Val ès dunes une nouvelle compétence dans le cadre des compétences optionnelles « Protection et mise en valeur de l'environnement » : « **Plan Climat Air Energie Territorial** ».

### III) DIVERS

- ↳ Ecoles de Bellengreville : après comptage des élèves le jour de la rentrée, une 4<sup>ème</sup> classe a été ouverte pour accueillir les 87 enfants de la maternelle. En élémentaire, les 154 élèves sont répartis en 7 classes. Les subventions demandées (DETR, APCR...) ont été accordées pour le projet de la nouvelle cantine. Les travaux vont donc bientôt démarrer, avec une mise en service envisagée à la rentrée 2018. Au chapitre des travaux, les fenêtres de l'école maternelle vont être remplacées.
- ↳ Déviation Bellengreville-Vimont : les travaux de fouilles archéologiques ont commencé.
- ↳ Commission travaux : samedi 23 septembre 2017 à 9h.
- ↳ Prochaine réunion du Conseil Municipal : sauf imprévus, la prochaine réunion se tiendra le lundi 9 octobre 2017.

Séance levée à 21h15

Délibérations du conseil municipal prise lors de la **séance du 11 septembre 2017** :

**N° 27/2017** Modification des statuts de la Communauté de communes Val ès dunes : Plan Climat Air Energie Territorial

MERIENNE Frédéric

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.